

# ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES >

## DEMANDES DE SUBVENTIONS 2011

Vous trouverez ici les coordonnées et dates limites de dépôt des dossiers de demande de subventions pour les principales institutions finançant la vie étudiante à Aix-Marseille. D'autres aides sont disponibles pour les porteurs de projets: consultez la [fiche Actuel CRIJPA « Les aides aux projets »](#).

Dans tous les cas, il est utile de bien se renseigner sur les critères d'attribution pour chaque institution avant de déposer un dossier.

Les services du CRIJ [Maison de l'Étudiant](#) et [Espace Initiatives Jeunes](#) sont là pour vous aider dans le montage de vos projets, n'hésitez pas à les contacter.

### > COLLECTIVITÉS LOCALES

#### REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - « APPEL A PROJETS VIE ETUDIANTE »

<b>Dates limites</b>	Projets débutant entre février et juin 2011: 7 janvier 2011 Projets débutant entre juillet et octobre 2011: 15 mars 2011 Projets débutant entre novembre 2011 et janvier 2012: 4 juillet 2011
<b>Personne(s) à contacter</b>	Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale 04.91.57.54.77 – <a href="mailto:dnataf@regionpaca.fr">dnataf@regionpaca.fr</a>
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Appel à projets</a> <a href="#">Dossier de demande de subvention fonctionnement, investissement</a>

#### CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

<b>Dates limites</b>	14 janvier 2011 (spectacles et festivals: 15 novembre 2010, colloques et congrès: 30 juin 2011)
<b>Personne(s) à contacter</b>	Service de la Vie Associative 04.91.21.39.39 ou 04.91.21.25.67
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Dossier de subvention 2011</a> <a href="#">Modèle de compte-rendu financier</a>

#### VILLE DE MARSEILLE

<b>Dates limites</b>	Subventions culturelles: juillet 2011 pour l'exercice 2012
<b>Personne(s) à contacter</b>	En fonction du type d'activités. Voir sur le site <a href="http://MarseilleServices.fr">MarseilleServices.fr</a>
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Demande de subvention</a>

#### VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

<b>Dates limites</b>	-
<b>Personne(s) à contacter</b>	Direction des Relations avec les Associations 04.42.91.90.94/94.77
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Demande de subvention exceptionnelle</a> <a href="#">Demande de subvention de fonctionnement</a>

#### COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX

<b>Dates limites</b>	Entre le 1 <sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2010
<b>Personne(s) à contacter</b>	Guichet unique des associations 04.42.91.76.00 ou 04.42.91.76.01
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Demande de subvention</a> <a href="#">Annexe Culture – Annexe Sport</a>

## > SERVICES UNIVERSITAIRES

<b>CROUS D'AIX-MARSEILLE</b>	
<b>Dates limites</b>	Deuxième commission: 25 février 2011 Troisième commission: 20 mai 2011
<b>Personne(s) à contacter</b>	Service culturel 04.42.93.47.69 – <a href="mailto:culture@crous-aix-marseille.fr">culture@crous-aix-marseille.fr</a>
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Dossier Culture-ActionS</a>

<b>UNIVERSITÉ DE PROVENCE (AIX-MARSEILLE 1)</b>	
<b>Dates limites</b>	Les prochaines commissions auront lieu le 16 février et le 20 avril, dossier à déposer au moins une semaine avant
<b>Personne(s) à contacter</b>	Bureau de la Vie Étudiante Aix: 04.42.95.34.85 - Marseille: 04.13.55.03.95 - <a href="mailto:bve@univ-provence.fr">bve@univ-provence.fr</a>
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Dossier FSDIE de l'Université de Provence</a> <a href="#">Charte du FSDIE</a>

<b>UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE (AIX-MARSEILLE 2)</b>	
<b>Dates limites</b>	Une commission d'attribution se réunit tous les mois
<b>Personne(s) à contacter</b>	Bureau de la Vie Étudiante 04.91.39.65.52 - <a href="mailto:bve@univmed.fr">bve@univmed.fr</a>
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Dossiers et charte FSDIE</a>

<b>UNIVERSITÉ PAUL-CÉZANNE (AIX-MARSEILLE 3)</b>	
<b>Dates limites</b>	La prochaine commission aura lieu le 8 février, dossier à déposer au moins une semaine avant
<b>Personne(s) à contacter</b>	Bureau de la Vie Étudiante Aix: 04.42.17.25.21 - <a href="mailto:bve@univ-cezanne.fr">bve@univ-cezanne.fr</a> St-Jérôme: 04.91.28.88.95 - <a href="mailto:marie-joelle.massabo@univ-cezanne.fr">marie-joelle.massabo@univ-cezanne.fr</a>
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Dossier FSDIE de l'Université Paul-Cézanne</a>

<b>FSDIE INTER-UNIVERSITAIRE (PROJETS TOUCHANT AU MOINS 2 UNIVERSITÉS)</b>	
<b>Dates limites</b>	Les prochaines commissions auront lieu le 7 février et le 6 avril (sous réserve)
<b>Personne(s) à contacter</b>	Bureaux de la Vie Étudiante des Universités
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Dossier FSDIE inter-universitaire</a>

> EUROPE

<b>COMMISSION EUROPÉENNE - « JEUNESSE EN ACTION »</b>	
<b>Dates limites</b>	Projet débutant entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 30 septembre: 1 <sup>er</sup> février Projet débutant entre le 1 <sup>er</sup> juillet et le 30 novembre: 1 <sup>er</sup> avril Projet débutant entre le 1 <sup>er</sup> septembre et le 31 janvier: 1 <sup>er</sup> juin Projet débutant entre le 1 <sup>er</sup> décembre au 30 avril: 1 <sup>er</sup> septembre Projet débutant entre le 1 <sup>er</sup> février et le 31 juillet: 1 <sup>er</sup> novembre
<b>Personne(s) à contacter</b>	Pôle Ressources Euro-Méditerranéen du CRIJ Provence-Alpes 04.91.24.33.68 – <a href="mailto:europe@crijpa.com">europe@crijpa.com</a>
<b>Dossiers et documents</b>	<a href="#">Guide du programme et formulaires</a>